

**Observation d'une
Alouette monticole
*Melanocorypha
bimaculata* à Hyères
en 2015 : première
mention française
de l'espèce**

Le 11 avril 2015, en fin de journée, Jean-Marc Rabby et moi décidons de parcourir les salins d'Hyères, Var, afin de localiser les premières colonies de laro-limicoles. De nombreux Goélands railleurs *Chroicocephalus genei* paradingent un peu partout sur les bassins dans un vacarme impressionnant... nous les attendions avec impatience, après ces longs mois de calme. Des centaines



d'Avocettes élégantes *Recurvirostra avosetta* arpentent également les partènements de la Capte, à la recherche de nourriture et d'îlots à leur convenance. Ça et là, nous observons des Bergeronnettes printanières *Motacilla flava* en halte migratoire, parmi lesquelles nous identifions un mâle de la sous-espèce *cinereicapilla* et un autre de la sous-espèce *thunbergi*. Nous empruntons la digue centrale dans son axe nord-sud pour jeter un coup d'œil à l'îlot à flamants, réputé pour recevoir d'importantes colonies de laro-limicoles chaque année. Notre impatience de voir un beau spectacle nous a fait oublier la date encore un peu précoce : les oiseaux sont là mais les installations ne sont pas encore effectives. Il est 20h00, la lumière décline, et nous décidons de rentrer en empruntant la même digue. Après quelques centaines de mètres, une grosse alouette, apparemment sans queue, décolle du bord du chemin. Elle se repose et l'idée d'une Alouette calandre *Melanocorypha calandra* ayant perdu ses rectrices me traverse rapidement l'esprit. Heureux de cette observation, l'Alouette calandre étant rare en migration sur les salins, nous approchons délicatement l'oiseau avec notre véhicule, pour le détailler. Peu farouche et sans doute fatiguée, cette grosse alouette ressemble bien à une Calandre mais montre un fort contraste au niveau de la face et possède en fait toutes ses rectrices ! Après un long silence et quelques secondes de flottement, je pense que nous avons devant

1. Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata*, Hyères, Var, avril 2015 (Aurélien Audevard). *Bimaculated Lark, the first for France*



2. Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata*, Hyères, Var, avril 2015 (Aurélien Audevard). *Bimaculated Lark, the first for France*

nous... une Alouette monticole *M. bimaculata* ! L'oiseau décolle une nouvelle fois puis se repose sur le bord sableux derrière nous. Il nous montre très clairement cette queue très courte et l'absence de blanc sur le bord de fuite de l'aile, critère diagnostique chez cette espèce. Il n'y a plus de doute possible. Je prends mon matériel photo tout en pestant contre la faible luminosité. Pour pouvoir immortaliser ce moment exceptionnel, je suis obligé de monter fortement la sensibilité en ISO. Nous retentons une approche, l'oiseau est toujours là, plutôt calme à 5 m devant le pare-choc de la voiture. Le moteur est éteint, l'alouette nous observe à travers la végétation puis sort tranquillement, me laissant le temps de faire quelques clichés. La nuit tombe et nous laissons l'oiseau à l'endroit de sa découverte, en espérant le retrou-

ver le lendemain pour réaliser de meilleurs clichés. Malheureusement, après plusieurs heures de prospection en matinée, nous devons nous rendre à l'évidence : l'Alouette monticole a définitivement quitté les salins.

DESCRIPTION DE L'OISEAU

Taille et comportement. Imposante pour une alouette, sa taille est comparable à celle de l'Alouette calandre. Très peu farouche, l'oiseau s'est laissé approcher en véhicule à quelques mètres, restant par moment totalement apathique mais en éveil.

Parties supérieures. Dos brun sableux, parsemé de stries plus sombres ; tertiaires et rémiges brun sombre à bords pâles. La queue est très courte, dépassant à peine les ailes pliées, et les rectrices montrent des pointes pâles. La tête est contrastée, pourvue d'un long et large sourcil blanc se prolongeant très en arrière de

l'œil. Présence d'un net trait loreal sombre sur fond blanc, souligné par une virgule sombre allant de la base de la mandibule inférieure à l'arrière de l'œil. Le front et la calotte sont beiges, nettement striés de noir. Joues beiges, marquées de sombre. En vol, la queue est particulièrement courte et j'ai pu noter l'absence de blanc sur le bord de fuite de l'aile. Dessous de l'aile non vu.

Parties inférieures. Les flancs et la poitrine sont blancs avec une petite tache noire sur les côtés de la poitrine. Gorge blanche. Une légère teinte chamois pâle est notable entre l'aile et les flancs.

Parties nues. Le bec est fort et long avec la mandibule inférieure jaunâtre. Le jaunâtre s'étend sur le bord inférieur de la mandibule supérieure. Le reste du bec est sombre. Les pattes sont claires, de couleur chair orangé.

Voix. L'oiseau est resté silencieux.

RÉPARTITION ET BIOLOGIE DE L'ALOUETTE MONTICOLE

Répartition

L'Alouette monticole est une espèce orientale qui occupe le centre et l'est de la Turquie, le sud de la Géorgie, l'Arménie, une grande partie de l'Azerbaïdjan, l'ouest de la Syrie, jusqu'au Liban, et l'ouest et le nord-est de l'Iran; d'autres noyaux de population importants se trouvent à l'est de la mer Caspienne, dans le

sud-est du Kazakhstan, à l'ouest du Kirghizstan et du Tadjikistan, et jusqu'au nord de l'Afghanistan (ALSTRÖM 2018). De septembre à février, les populations nichant à l'ouest de la Caspienne hivernent principalement dans la péninsule arabique, en Égypte de part et d'autre du Nil, en Érythrée et au Soudan. Les populations asiatiques, quant à elles, se dirigent vers l'Afghanistan, le Pakistan et l'Inde (ALSTRÖM 2004).

Taxonomie

Monotypique pour certains auteurs, dont ALSTRÖM (2018), l'espèce est considérée comme étant polytypique par d'autres. En raison de légères variations géographiques, CRAMP (1988) distingue trois sous-espèces : *bimaculata*, qui occupe la plus grande partie de l'aire de répartition de l'espèce; les oiseaux de Turquie, aux tons plus roux, qui forment la sous-espèce *rufescens*; et ceux rencontrés dans l'est de l'Iran et en Afghanistan, qui seraient plus pâles et sont attribués à la sous-espèce *torquata*. SHIRIHAI & SVENSSON (2018) reconnaissent *rufescens* et placent *torquata* en synonymie avec *bimaculata*, tout en précisant que les différences entre *bimaculata* et *rufescens* sont peu marquées et objectivement guère notables sur le terrain.

Habitats

En période de reproduction (de fin mars à juillet), l'Alouette monticole occupe des habitats ouverts entre 1200 et 2000 m d'altitude (exceptionnellement jusqu'à 2700 m). Elle atteint ainsi 2000 m dans le Taurus et 2400 m dans l'est de la Turquie (ROSELAAR 1995), et niche jusqu'à 2000 m au Kazakhstan (WASSINK & OREEL 2007). L'espèce fréquente souvent des milieux cailouteux à végétation éparse, une préférence bien plus marquée que chez l'Alouette calandre; elle habite aussi la steppe aride, parfois en bordure de cultures ou de zones buissonneuses, et les déserts à buissons épineux. En hivernage, elle fréquente volontiers les cultures moissonnées, plus bas en altitude et s'avance jusque sur les vasières asséchées des zones littorales (HAGEMEIJER & BLAIR 1997).

Migrations

Au Moyen-Orient, le passage postnuptial débute dès la fin août en Turquie, pour culminer en septembre et se prolonger jusqu'en octobre. Des groupes de taille exceptionnelle sont parfois notés à cette occasion : par exemple 2800 individus en Anatolie fin septembre 1974 (KIRWAN *et al.* 2008). La limite occidentale de la voie migratoire semble se situer au niveau de Chypre, où cette alouette est observée occasionnellement – 22 fois entre août et octobre de 1993 à 2010 (THOMA & TÄSCHLER 2013). Le pic du passage à lieu dans la seconde moitié d'octobre en Israël (SHIRIHAI 1996), et les migrateurs rejoignent la péninsule arabique et l'Égypte au cours du mois de novembre. Le passage prénuptial débute dès la fin de février et se termine en mai, avec un maximum fin mars en Israël et en avril en Turquie et à Chypre. Le couloir de migration semble plus large à la remontée puisque cette dernière île est alors nettement plus fréquentée qu'à l'automne, avec 503 données entre 1993 et 2010 (THOMA & TÄSCHLER *op. cit.*).

STATUT DE L'ESPÈCE EN EUROPE

L'Alouette monticole est une espèce extrêmement rare en Europe : en dehors de Chypre, seulement 23 données ont été obtenues dans neuf pays depuis 1919, année de la première mention européenne en Italie (tab. 1 & fig. 1). Ces observations concernent uniquement des oiseaux isolés et couvrent une large gamme latitudinale, de l'Italie à la Finlande. Elles sont réparties tout au long de l'année (fig. 2), mais le mois de mai en regroupe la majorité (30%), il



fig. 1. Répartition des données occasionnelles de l'Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata* en Europe (ronds bleus : observations en Europe, en dehors de Chypre et de la Russie; étoile rouge : observation d'Hyères; en vert : partie la plus occidentale de l'aire de reproduction de l'espèce). Distribution of vagrant Bimaculated Larks in Europe (blue circles : sightings in Europe, outside Cyprus and Russia; red star : Hyères record, the first for France; green area : westernmost part of the breeding range of the species).

s'agit alors d'oiseaux en dépassement d'aire (*overshooting*) lors de leur remontée prénuptiale. La surprise vient du mois de janvier qui compte à lui seul cinq données, suggérant que certains individus arriveraient à l'automne précédent pour passer l'hiver en Europe. Dans ce contexte, en plus d'être la première pour la France, l'observation effectuée à Hyères est la première enregistrée pour le mois d'avril en Europe, toujours en dehors de Chypre (sur cette île, avril est le mois qui fournit le plus grand nombre de données; THOMA & TÄSCHLER 2013). Comme le font remarquer THOMA & TÄSCHLER (*op. cit.*), le statut de

l'Alouette monticole est intrigant. Avec l'accroissement du nombre d'ornithologues, de leurs connaissances en identification et de leur fréquentation des milieux ouverts occupés par l'espèce, on pourrait s'attendre à ce que cette alouette migratrice soit plus fréquemment détectée en Europe. La majorité des données européennes a été obtenue sur des îles ou des zones littorales très fréquentées (17 des 23 données), c'est-à-dire sur des sites où la pression d'observation est très forte, ce qui fausse peut-être le statut de cette alouette : en dehors de ces sites, apparaît-elle en Europe plus fréquemment que l'on ne le pense? De plus, les

Pays (nombre de données d'Alouette monticole)		
Effectif	Lieu de l'observation	Date(s) de présence
Suède (6)		
1	Haparanda Sandskär, Norrbotten	24 mai 1982
1	Sigdes, Burs, Gotland	10-23 décembre 1983
1	Herrvik, Östergarn, Gotland	27-29 mai 1996
1	Landsort, Södermanland	28 janvier-23 mars 1999
1	Vombs ångar, Skåne	17 juin 2001
1	Syddudden, Utlångan, Blekinge	24 novembre 2003
Finlande (4)		
1	Pori Musa, Satakunta	12-23 janvier 1960
1	Äänekoski, Liimattala	26-27 mai 1996
1	Pello Pellojärvi, Lappi	31 mai-3 juin 1996
1	Porvoo Långören, Uusimaa	17 décembre 2000-17 janvier 2001
Norvège (1)		
1	Ona, Sandøy, Møre og Romsdal	1 ^{er} août-1 ^{er} octobre 2000
Danemark (1)		
1	Stauings Ø, Sjælland	1-4 janvier & 3-6 mars 2006
Grande-Bretagne (3)		
1	Lundy, Devon	7-11 mai 1962
1	St Mary's, îles Scilly	24-27 octobre 1975
1	Fair Isle, Shetland	8 juin 1976
Grèce (1)		
1	Skala, Kefalonia	2 mai 1988
Italie (4)		
1	Sesto Fiorentino, Florence, Toscane	2 janvier 1919
1	Volano, Vallagarina, Trentin	janvier 1929
1	Calamosche, Vendicari, Sicile	4 octobre 1978
1	Priolo, Syracuse, Sicile	12-28 février 2008
Suisse (1)		
1	Bolle di Magadino, Tessin	5 mai 2011
Allemagne (1)		
1	Donaumoos, Bade-Wurtemberg	6 juillet 1998]*
1	Beltringharder Koog, Schleswig-Holstein	31 juillet 2015 (www.netfugl)
France (1)		
1	Salins des Pesquiers, Hyères, Var	11 avril 2015

tab. 1. Mentions d'Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata* en Europe, hors Chypre et Russie (d'après THOMA & TÄSCHLER 2013, mis à jour). List of records of Bimaculated Larks in Europe, excluding Cyprus and Russia (from Thoma & Täschler 2013, updated).

Commentaire du CHN. L'observation furtive de cet oiseau n'a donné aux deux observateurs que le temps de prendre quelques photos, et celle étudiée par le CHN s'avère une preuve irréfutable de l'identité spécifique de cette alouette. La structure de cet individu est typique d'une Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata*, avec une aile longue et une queue courte qui dépasse à peine de la pointe des ailes. Chez l'Alouette calandre *M. calandra*, la queue est nettement plus longue que les ailes. La photo adressée au CHN montre également la pointe pâle de plusieurs rectrices, alors que le blanc est limité au vexille externe des rectrices externes chez la Calandre. La structure du bec, très allongé et plus oblong que chez l'espèce voisine, est aussi typique de la Monticole. Enfin, le motif facial très contrasté, avec un trait loreal sombre, complète les critères notables. Le dessin alaire n'a pas été observé et n'est pas visible sur la photo : il aurait montré un bord de fuite pâle mais non blanc, et un dessous d'aile grisâtre et non noir. Chez cette alouette comme chez la Calandre, la mue est complète entre l'été et novembre, chez les juvéniles comme les adultes ; il n'existe donc pas de critère connu pour déterminer l'âge d'un oiseau en hiver et au printemps. L'écart de longueur entre les rémiges primaires 4 et 5 est important, et une légère différence de couleur (P4 plus foncée, P5 plus brune) pourrait suggérer un contraste de mue, mais les deux séries de plumes (P2-3-4 et P5-6-7) sont usées et sont donc d'une même génération. Le CHN précise que les différences de coloration entre sous-espèces de l'Alouette monticole se limitent à des nuances subtiles, qui ne peuvent être détectées sur une photo d'oiseau en plumage usé.

Commentaire de la CAF. L'Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata* niche au Moyen-Orient et en Asie centrale, du centre de l'Anatolie jusqu'à l'est du Kazakhstan. L'espèce est polytypique : formes *rufescens*, plus rousse, en Turquie et *torquata*, plus pâle, dans l'est de l'Iran et en Afghanistan, selon CRAMP (1988), qui constitue la source de la taxonomie subsppécifique pour la CAF ; mais il est à noter que SHIRIHAI & SVENSSON (2018) ne reconnaissent que la sous-espèce *rufescens*. Migratrice, cette alouette hiverne de la vallée du Nil (Égypte, Soudan) et de l'Afrique de l'Est (Djibouti, Éthiopie, Érythrée) jusqu'au centre de l'Inde (ALSTRÖM 2004, BIRDLIFE INTERNATIONAL 2017). Elle passe régulièrement à Chypre mais n'a fait l'objet que de rares observations ailleurs en Europe, jusque très au nord en Finlande, sans qu'un patron d'apparition se dégage clairement, car il y a des mentions pour presque tous les mois de l'année. À côté de données de printemps, surtout en mai (qui dénotent peut-être d'un dépassement d'aire lors de la migration prénuptiale, s'il ne s'agit pas d'oiseaux déportés vers l'ouest par des conditions météorologiques particulières), existent des mentions estivales, automnales et hivernales, comme le détaille le présent article. Tout en fournissant la première mention d'avril en Europe (hors Chypre), l'observation rapportée ici s'intègre bien dans le cadre spatio-temporel esquissé par les mentions européennes antérieures. L'espèce n'est pas connue pour être commune en captivité et rien dans l'état de l'oiseau ne suggère un passage en cage. Aussi, ayant rejeté l'hypothèse d'un oiseau échappé de captivité, la CAF a placé l'Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata* en catégorie A de la Liste des oiseaux de France, sur la base de l'individu d'âge et de sexe indéterminés observé et photographié le 11 avril 2015 à Hyères, Var. À noter que contrairement à ce qu'indique par erreur la dernière version de la LOF (CAF 2016), aucune assignation subsppécifique n'est possible pour cet oiseau.



3. Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata*, Yotvata, Israël, mars 2007 (Yoav Perlman, www.yoavperlman.com). Bimaculated Lark.



4. Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata*, Turquie, avril 2008 (Vincent Palomares ; montage numérique). Bimaculated Lark.

quatre observations italiennes, toutes réalisées dans le courant de l'hiver, devraient nous inciter à rechercher le prochain oiseau français en Crau parmi les Alouettes calandres...

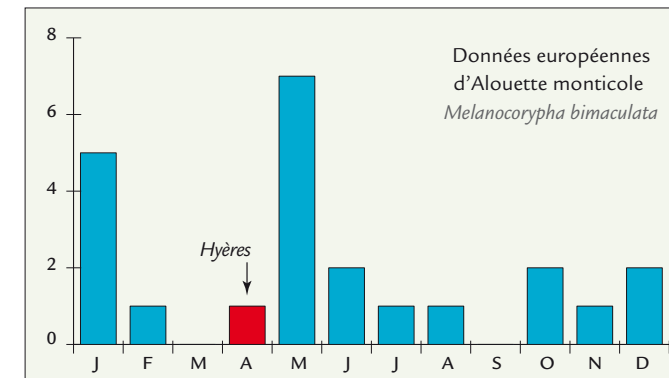
BIBLIOGRAPHIE

• ALSTRÖM P. (2004). Bimaculated Lark. In DEL HOYO J., ELLIOTT A., SARGATAL J., CHRISTIE D.A. & DE JUANA E. (eds), *Handbook of the Birds of the World*. Vol. 9. Lynx Edicions, Barcelona. • ALSTRÖM P. (2018). Bimaculated Lark. In DEL HOYO J., ELLIOTT A., SARGATAL J., CHRISTIE D.A. & DE JUANA E. (eds), *Handbook of the Birds of the*

World Alive. Lynx Edicions, Barcelona. (www.hbw.com/node/57651). • BIRDLIFE INTERNATIONAL (2017). *Melanocorypha bimaculata* (amended version of assessment). The IUCN Red List of Threatened Species (www.iucnredlist.org/details/22717288/0). • COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE (2016). Liste officielle des Oiseaux de France – version 2016 (Catégories A, B et C). *Ornithos* 23-5 : 254-271. • CRAMP S. (1988). *The Birds of the Western Palearctic*. Vol. V. Oxford University Press, Oxford. • HAGEMEIJER E.J.M. & BLAIR M.J. (1997). *The EBCC atlas of European breeding birds: their distribution and abundance*. T. & A.D. Poyser,

London • KIRWAN G.M., BOYLA K.A., CASTELL P., DEMIRCI B., ÖZEN M., WELCH H. & MARLOW T. (2008). *The Birds of Turkey*. Christopher Helm, London. • ROSELAAR C.S. (1995). *Songbirds of Turkey, an atlas of biodiversity of Turkish passerine birds*. Pica Press, Robertstbridge. • SHIRIHAI H. (1996). *The Birds of Israel*. Academic Press, London. • SHIRIHAI H. & SVENSSON L. (2018). *Handbook of Western Palearctic Birds. Passerines*. Vol. I. Helm, London. • THOMA M. & TÄSCHLER A. (2013). Vagrant Bimaculated Larks in Europe and the first record for Switzerland. *British Birds* 106 : 101-108. • WASSINK A. & OREEL G.J. (2007). *The Birds of Kazakhstan*. De Cocksdorp, Texel.

fig. 2. Répartition mensuelle des données occasionnelles de l'Alouette monticole *Melanocorypha bimaculata* en Europe (hors Chypre et Russie). Monthly distribution of vagrant Bimaculated Larks in Europe, excluding Cyprus and Russia (red : French record).



SUMMARY

Bimaculated Lark, new to France. On 11th April 2015, a Bimaculated lark was observed and photographed at Hyères salt marshes, Var, southeastern France (Provence). It constitutes the first record of this species for France. A description of the bird is given and the 22 previous European records are listed (see table 1). This record was accepted by the French Rareties Committee (CHN), and Bimaculated Lark was added to category A of the French list by the French Avifaunal Committee (CAF).

Aurélien Audevard, LPO PACA
(aurelien.audevard@lpo.fr)